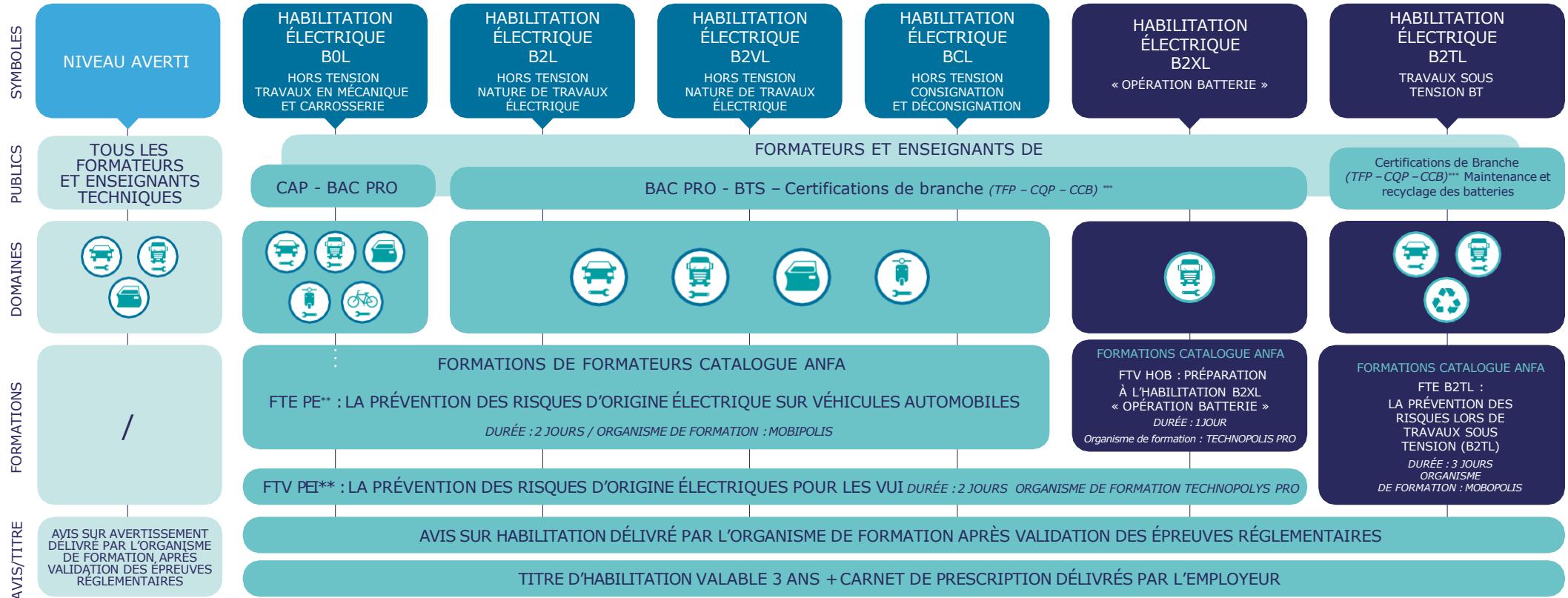


# HABILITATION ÉLECTRIQUE

## VÉHICULE ÉLECTRIQUE - VÉHICULE HYBRIDE

Les opérations sur véhicules et engins électriques ou hybrides sont encadrées par la Norme NFC 18-550. L'identification des différents niveaux (symboles) des habilitations VE/VH précisés ci-dessous permettent de définir les formations obligatoires correspondantes aux activités des formateurs et enseignants.

### HABILITATIONS VÉHICULE ÉLECTRIQUE - VÉHICULE HYBRIDE OBLIGATOIRES



\*Uniquement pour l'habilitation électrique B0L • \*\*Uniquement pour les habilitations électriques B0L, B2L, B2VL et BCL • \*\*\*TFP : Titres à finalité professionnelle / CQP : Certificats de qualification professionnelle / CCB : Certificats de compétences de Branche



#### QUALIFICATION À VIE

FTE PRE :  
LA PRÉVENTION DES  
RISQUES ÉLECTRIQUES  
DURÉE : 1JOUR  
ORGANISME DE FORMATION : GNFA

#### RECYCLAGE DU TITRE D'HABILITATION DANS LA LIMITÉ DES 3 ANS

FORMATIONS CATALOGUE ANFA  
FTE MPE\*\* : LE MAINTIEN DES COMPÉTENCES DE PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES  
DURÉE : 1JOUR  
ORGANISME DE FORMATION : MOBIPOLIS

FORMATIONS CATALOGUE ANFA  
FTV HOB : PRÉPARATION À L'HABILITATION B2XL « OPÉRATION BATTERIE »  
DURÉE : 1JOUR  
ORGANISME DE FORMATION : TECHNOPOLYS PRO

FORMATIONS CATALOGUE ANFA  
FTE B2TL : LA PRÉVENTION DES RISQUES LORS DE TRAVAUX SOUS TENSION (B2TL)  
DURÉE : 3 JOURS  
ORGANISME DE FORMATION : MOBIPOLIS

NOUVEL AVIS SUR HABILITATION DÉLIVRÉ PAR L'ORGANISME DE FORMATION APRÈS VALIDATION DES ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES

NOUVEAU TITRE D'HABILITATION VALABLE 3 ANS + CARNET DE PRESCRIPTION DÉLIVRÉS PAR L'EMPLOYEUR



**LIENS UTILES :** [FTE PE](#) • [FTE MPE](#) • [FTV HOB](#) • [FTV PEI](#) • [FTE B2TL](#) • Service Accompagnement des Établissements et Mobilité Européenne : [f2f@anfa-auto.fr](mailto:f2f@anfa-auto.fr)